

AFFAIRE N° 65

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES, DES PARKINGS ET DES RESEAUX  
POUR LE CIMETIERE ET LE CENTRE FUNERAIRE DE CREMATION DE PRIMA

AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du projet d'extension du Cimetière de Prima et de la construction du Centre Funéraire de Crémation qui doit être mis en service prochainement, il est nécessaire de réaliser les voies d'accès, les parkings et les réseaux communs à ces équipements.

Le Dossier de Consultation des Entreprises, établi par le Bureau d'Etudes BATIR à partir du Plan Général d'Aménagement du Cimetière, vient de m'être remis.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux ; à traiter avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas de résultat infructueux, à passer un marché négocié avec l'entreprise ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

Commissions des Travaux Publics et des Finances

Le coût estimatif des travaux est de 2 000 000 F. La dépense correspondante est prévue au budget communal.

Commission des Affaires Générales

Elle est favorable à l'engagement de ces travaux destinés à traiter de façon cohérente l'entrée et la desserte des zones d'inhumation du Cimetière et des équipements du Centre Funéraire -à l'avenir, principal équipement de ce type au niveau communal-.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL  
Y. CROCHET

